



SYndicat Mixte des rivières du SOmin et de ses Affluents  
321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU  
Tél. : 04.77.60.97.91  
www.symisoa.fr

## **COMITE SYNDICAL DU 9 JUILLET 2024 A 9H à Pouilly/Charlieu**

### **COMPTE RENDU**

Date de convocation : 01/07/2024  
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

#### **Membres présents (8) :**

Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Jean FARIZY	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Thierry GIMENEZ	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

#### **Excusés :**

Jérémie LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Fabrice DEJOUX	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Christian LAVENIR	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Hervé CARDON	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Gilles LUCARELLA	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)

#### **Autre(s) présent(s) :**

DECHAVANNE Céline	(Directrice – SYMISOA)
-------------------	------------------------

Pierre AUVOLAT est désigné comme secrétaire de séance.

M. LAMARQUE dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

### **1. Approbation du compte rendu du 04/06/2024**

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

***Le compte-rendu du 4 juin est adopté à l'unanimité.***

### **2. Démarche Eau'Défi**

Les 1ers éléments de diagnostic du territoire concernant l'évolution du climat, la ressource en eau et les usages sont présentés en séance. Le diaporama de présentation est joint au présent compte rendu. L'intégralité des fiches présentant ces données ainsi que la restitution des 2 premières réunions du comité de suivi sont disponibles sur le site internet du SYMISOA, sur la page dédiée à la démarche Eau'Défi (nos actions → EauDefi).

Ces informations appellent les commentaires suivants :

- Il sera nécessaire de communiquer ces informations auprès de la population locale, afin d'améliorer la compréhension des évolutions en cours par le grand public, et de faciliter ainsi la mise en place du programme d'adaptation à venir.
- Concernant l'abreuvement du bétail, des analyses plus fines sont encore à réaliser afin d'estimer au mieux la part d'eau potable utilisée pour l'alimentation du bétail, et travailler à la recherche de solutions de substitution.
- Les toitures des bâtiments agricoles représentent des surfaces conséquentes qui participent en l'état au phénomène global de ruissellement, et qui représentent par ailleurs une capacité de collecte des eaux de pluie intéressante.
- Un travail fin devra être mené avec les SDIS pour identifier dans chaque secteur des ressources de substitution à l'eau potable pour la défense incendie, et faire évoluer l'équipement des casernes afin d'être en mesure de prélever l'eau dans le milieu naturel (moto-pompes).

Globalement, les retours des participants au comité de suivi sont très bons : ils confirment l'intérêt de la méthode participative employée, qui permet de mieux s'approprier les données et d'y apporter un regard critique et des compléments de la part des acteurs locaux. Les délégués syndicaux qui participent au comité de suivi partagent cet avis.

Une synthèse du diagnostic sera réalisée à l'automne devant chaque conseil communautaire ou bureau des maires. Une réunion publique est également prévue en novembre pour restituer la phase de diagnostic.

Les acteurs aborderont ensuite (fin 2024 et 2025) l'élaboration de la stratégie d'adaptation.

### 3. Programme de restauration des mares : demandes de subventions

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ne pouvant pas financer de nouveaux projets en 2024 (fin de XIème programme), elle nous suggère de déposer une demande de subvention auprès du Fonds Vert pour le programme de restauration des mares, car il reste des crédits disponibles sur le volet biodiversité.

2 dossiers doivent être déposés pour le programme 2024 : restauration de 10 mares en Saône et Loire et de 10 mares dans la Loire.

L'objectif du Fonds Vert étant centré sur la préservation de la biodiversité, il est nécessaire de cibler des secteurs restreints afin d'obtenir un effet favorable sur la biodiversité liée aux mares (maillage local). Ces secteurs ont été déterminés avec l'appui de la SHNA et de FNE. Ils correspondent à des communes sur lesquelles nos partenaires naturalistes disposent de données de présence d'espèces sensibles (type tritons, libellules) qui justifient l'intérêt des travaux dans ces secteurs.

Ainsi, les secteurs ciblés pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sont les suivants :

- Côté Saône et Loire : St Bonnet de Cray – St Edmond (en priorité 2 : St Christophe, St Julien, Ligny)
- Côté Loire : Pouilly, St hilaire, Villers

Budget prévisionnel : 70 000€ / 20 mares

Taux de subvention demandé : 80%

Il est proposé d'attendre la décision financière du Fonds Vert – annoncée pour octobre - avant d'engager l'action.

***Les délégués approuvent à l'unanimité les demandes de subventions à déposer auprès du Fonds Vert pour le programme de restauration des mares. Ils confirment la nécessité d'attendre l'attribution des subventions avant d'engager les opérations.***

### 4. Proposition de participation au programme Gov4Water

L'Agence de l'Eau a identifié le projet que nous avons réalisé sur le Bézo à Charlieu comme un projet exemplaire au titre de l'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique.

A ce titre, elle propose au SYMISOA de s'inscrire dans la candidature française portée par l'Agence de l'Eau au projet Gov4Water, dont l'objectif est de partager les bonnes pratiques à l'échelle européenne, et de contribuer à émettre des orientations pour la rédaction du prochain SDAGE.

Ce projet implique 7 pays ou régions : Espagne, Estonie, Flandre, France, Hongrie, Italie, Pologne. La candidature française est portée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, qui réunit un pool de porteurs de projet dont le SYMISOA.

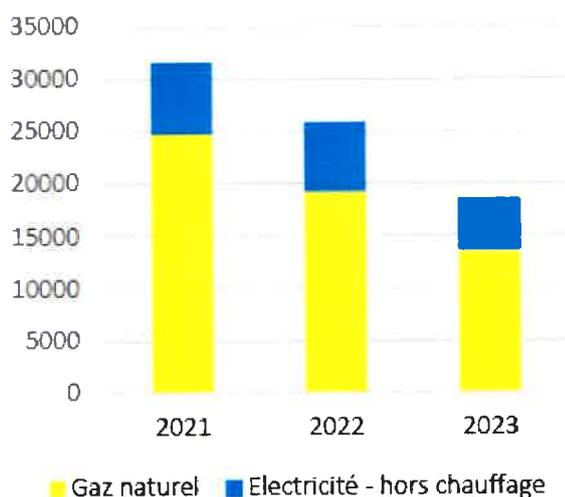
Il s'agira dans un 1<sup>er</sup> temps de rédiger une fiche de présentation du projet Bézo, et de participer à des réunions en visio pour échanger sur les projets des autres régions impliquées. Une rencontre des pays candidats aura lieu en France en 2025. L'organisation d'une visite du site est à envisager. Une visite dans un des pays participants est également annoncée (non obligatoire). En termes de temps à y consacrer, ce projet nécessitera au maximum 1H de visio par mois au démarrage, puis 1H de visio tous les 2 mois.

***Les délégués donnent leur accord pour la participation du SYMISOA au projet Gov4Water.***

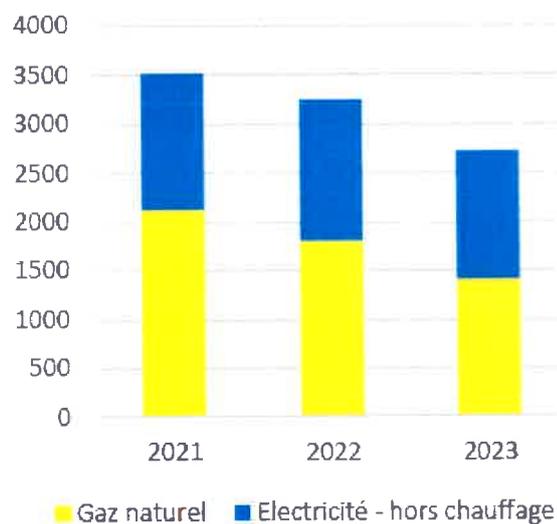
## 5. Questions diverses

Le SYMISOA adhère au SAGE (service d'assistance à la gestion énergétique) proposé par le SIEL. A ce titre, nous avons bénéficié d'une petite subvention pour les travaux de renouvellement des huisseries (2022) et d'isolation des combles (2023). Le SAGE analyse en parallèle l'évolution des consommations énergétiques du bâtiment. Le rapport sur la période 2021-2023 vient de nous être transmis. Il montre une nette amélioration des performances du bâtiment : - 35.5% de consommation de chauffage en DJU (valeurs comparées à rigueur climatique équivalente), ce qui représente une baisse de près de 44% des émissions de gaz à effet de serre.

**Evolution des consommations énergétiques globales (en kWh)**

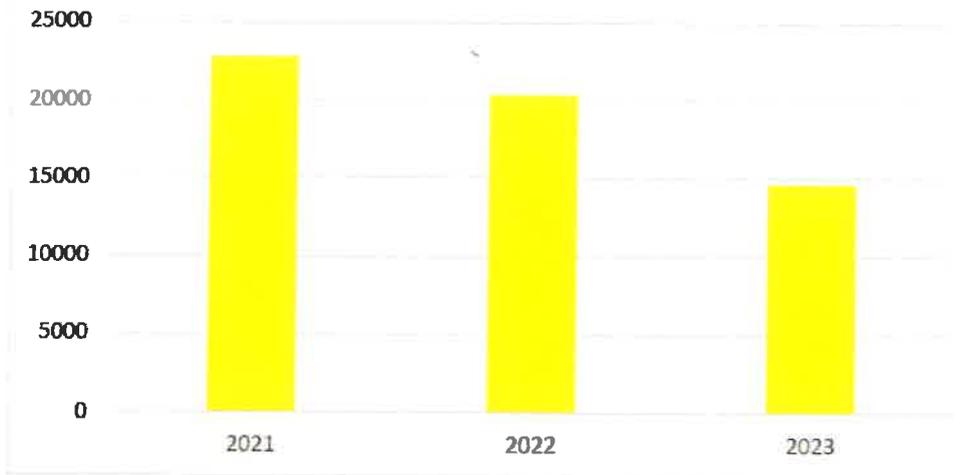


**Evolution des dépenses énergétiques globales (en €)**



		2021	2022	2023
<b>Gaz naturel</b>	<b>Consommations (kWh)</b>	<b>24708</b>	<b>19223</b>	<b>13515</b>
	<b>Dépense (€)</b>	<b>2123</b>	<b>1804</b>	<b>1404</b>
<b>Electricité</b>	<b>Consommations (kWh)</b>	<b>6861</b>	<b>6630</b>	<b>4958</b>
	<b>Dépense (€)</b>	<b>1398</b>	<b>1446</b>	<b>1319</b>
<b>Total</b>	<b>Consommations (kWh)</b>	<b>31569</b>	<b>25853</b>	<b>18473</b>
	<b>Dépense (€)</b>	<b>3521</b>	<b>3251</b>	<b>2724</b>

### Evolution des consommations de chauffage corrigé DJU (kWhef)



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15.

Les délégués disponibles se sont ensuite rendus sur un chantier en cours le long des Equetteries entre St Denis de Cabanne et St Bonnet de Cray.

Le Président :



Le secrétaire de séance :



Compte rendu affiché le :

M. 07. 2024

